

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 mars 2023

Secrétaire de séance : madame Elsa TONON

n°3.2.2.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune - Budget Primitif de l'exercice 2023
Vote des subventions

A l'occasion de l'examen préalable au vote du budget primitif de l'exercice 2023 et particulièrement du chapitre 65 : **Autres charges de gestion courante**, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter l'attribution de subventions aux associations.

En raison de leurs fonctions exercées au sein de certaines associations, il invite les élus nommés à quitter la salle afin de ne pas prendre part au vote.

Au moment de leur absence, Monsieur le Maire propose au conseil municipal le vote de la subvention prévue à l'association concernée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte l'attribution de la subvention aux associations figurant dans le tableau ci-dessous.

Associations	Membres du Conseil Municipal
Amicale des donneurs de Sang	Madame Clorinda Costantini Madame Anne Gozé Madame Denise Levan
Les Artistes Aulnésiens	Madame Dany Saniez
Auno Rando	Madame Anne Gozé
ARSAV	Monsieur Jean-Pierre Florent Monsieur Marcel Andouche
Flash	Monsieur Jean-Pierre Florent Monsieur Gérard Renard Madame Clorinda Costantini
3 ^{ème} mi-temps récréative	Madame Clorinda Costantini Madame Denise Levan
Tir à l'arc	Monsieur Jacques Douilliez
Vallée d'Auno en Fête	Monsieur Jacques Douilliez
Art'Ifice	Madame Mélanie Ego Monsieur Mathias Sabos
Volley-ball club	Monsieur Thomas Piette
Anim'Asso	Monsieur Gérard Renard Monsieur Michael Carlier Madame Mélanie Ego
En Coulisses	Madame Elsa Tonon
ALA (association des locataires d'Aulnoy)	Monsieur Michael Carlier
Association sportive Université de Valenciennes	Madame Habiba Bennoui par procuration de Monsieur Ihsen Alouani

A l'issue de ces votes au cas par cas, Monsieur le Maire a proposé au conseil municipal d'approuver les subventions allouées aux autres associations.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable à la proposition de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

La secrétaire de séance,
Elsa TONON

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Publiée sur le site internet le : 7 avril 2023

Envoyée et reçue au contrôle de l'égalité le : 31 mars 2023